

Image not found or type unknown



Recuperation d un enfant qui vit a l hotel avec son papa

Par **borsetto**, le **23/01/2008** à **11:11**

suis en droit ou ai je tort de recuperer mon fils qui vit a l hotel avec son papa alors que je pensais qu ils vivaient en appartement? puis je le recuperer d un jour a l autre sans commettre de faute vis a vis de la loi. nous nous sommes separe a l amiable, pas de jugement et nous n etions pas marié. est ce legal de ne pas le ramener a son pere lors de son prochain sejour chez moi?

Par **ly31**, le **23/01/2008** à **11:54**

Bonjour, rnrnVotre fils vit à l'hôtel avec son papa ! rnrnJ'imagine que votre ex compagnon a reconnu son fils, il a donc des droits en tant que père rnrnJe vous conseille vivement de passer par la voie judiciaire afin d'officialiser les choses rnrnSi vous avez des revenus financiers vous prenez un Avocat, ou bien vous demander à bénéficier de l'aide juridictionnelle en vous adressant au Tribunal de votre domicile rnrnJe reste à votre disposition et je vous souhaite bon courage rnrnly31